CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E29902** **VALABLE JUSQU'AU** **17/11/2026**

ÉDITÉ LE 27/11/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1981

Raison sociale : CONSTRUCTIONS METALLIQUES PIOT

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 01/01/2006

Sigle : CMP

Capital : 210 000

LIEU-DIT LES BOIRES
ZA DE BRIDORE
37600 BRIDORE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHATEAUROUX322537721

Siret : 322 537 721 00027

Téléphone : 02 47 91 11 00 **Fax :**

Portable : 06 43 39 47 22

Code NACE : 2511Z

Responsabilité légale :
PIOT DOMINIQUE PRÉSIDENT / PIOT VERONIQUE DIRECTRICE GENERALE

Numéro caisse de congés payés : 6106896

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 360069A1244001/001 559137/45

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 360069A1244001/001 559137/45

Site Internet : http://cmpiot.com

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2025

E-mail : cmpiot@cmpiot.com

Effectif moyen : 36 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 6 555 477 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2411	Constructions et structures métalliques (Technicité courante)	36	01/10/2025
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées		24/09/2025
3211 PROB	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante)		10/09/2025
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante)	36	24/09/2025
4412	Métallerie (Technicité confirmée)	36	24/09/2025
	Nombre total de qualifications : 5		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

27/11/2025 15:54

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E29902** **VALABLE JUSQU'AU** **17/11/2026**

ÉDITÉ LE **27/11/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1981
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 01/01/2006
Capital : 210 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHATEAUROUX322537721

Siret : **322 537 721 00027**
Code NACE : 2511Z
Numéro caisse de congés payés : 6106896

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 360069A1244001/001 559137/45

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 360069A1244001/001 559137/45

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2025

Raison sociale : **CONSTRUCTIONS METALLIQUES PIOT**
Sigle : CMP
LIEU-DIT LES BOIRES
ZA DE BRIDORE
37600 BRIDORE

Téléphone : 02 47 91 11 00 **Fax :**
Portable : 0643394722

Site Internet : http://cmpiot.com
E-mail : cmpiot@cmpiot.com

Responsabilité légale :
PIOT DOMINIQUE PRÉSIDENT / PIOT VERONIQUE DIRECTRICE GENERALE

Effectif moyen : 36 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3211 PROB	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante) Mention RGE	10/09/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	10/09/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.